

# RÉHABILITATION THERMIQUE ET ÉNERGÉTIQUE DE LA RÉSIDENCE UNIVERSITAIRE DERODON À VALENCE

**Maîtrise d'ouvrage**  
CROUS Grenoble Alpes

**Lieu**  
Valence (26)



## LE PROJET

**Domaine** Logements

**Type de marché** Public

**Type de construction** Réhabilitation

## QUELQUES CHIFFRES

**Montant des travaux** 0 K€ HT

**Surface bâtiment** 4600 m<sup>2</sup>

**Année de début** 2024

**Année de fin** En cours

## LA MISSION

Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage depuis la phase d'étude de faisabilité jusqu'au choix du MOE.

## LE PROJET EN QUELQUES MOTS

Ce projet s'inscrit dans le cadre de la démarche engagée par le Crous Grenoble Alpes qui vise à rénover son parc immobilier ancien. Les objectifs sont d'assurer la pérennité des bâtiments, leur attractivité et leur confort d'usage, tout en maîtrisant les consommations d'énergie et les coûts d'exploitation.

Il porte sur la réhabilitation thermique et énergétique de la résidence universitaire DERODON à Valence.

La présente mission concerne uniquement les bâtiments de logements du site DERODON. Les bâtiments inclus dans le périmètre d'étude sont :

- L'aile EST, bâtiment en R+3 ;
- L'aile SUD, bâtiment en R+4 ;

Le sous-sol, en dessous de l'emprise de ces bâtiments, est également concerné par la mission.

La résidence comprend 78 logements dont :

65 logements « T1 » (studio de 18 m<sup>2</sup>) ;

5 logements « T1 bis » (studio de 25 m<sup>2</sup>) au RDC dont 1 seul PMR ;

4 logements « T2 simple » (environ 25 m<sup>2</sup>) localisés autour des escaliers de secours à chaque étage.

4 logements « T2 couples » (environ 35 m<sup>2</sup>) équipés de lit double situés dans l'arrondi du bâtiment au Nord-Est (2 logements au R+3 et 2 logements au R+4).

L'état général du bâti et des logements sont vétustes.

La surface estimative de la partie résidence est de 4600m<sup>2</sup> environ.

Dans le cadre de cette opération, le Crous Grenoble Alpes définit les objectifs suivants :

- La réhabilitation énergétique de l'enveloppe du bâtiment;
- L'amélioration des installations électriques et d'éclairage;
- L'amélioration de la production et la distribution d'eau chaude sanitaire;
- L'amélioration de la distribution de chauffage;
- La mise en place de compteurs d'énergie.

## + D'IMAGES

